



LE MONDE

JURIDIQUE

LE MAGAZINE DES JURISTES DU QUÉBEC

Volume 23, numéro 6

4^s

Objectif : 250,000 \$ d'ici le 16 mars 2017

La noble cause d'Educaloi



■ Dernière heure — Entente
Norton Rose Fulbright et Chadbourne
& Parke annoncent leur regroupement

QUOTIENT

JURICOMPTABLES

L'INTELLIGENCE DES NOMBRES

COMPÉTENCE • EXPÉRIENCE • INDÉPENDANCE

L'IMPACT D'UNE ÉQUIPE EXPÉRIMENTÉE

Parmi nos services offerts au milieu
juridique, notons les suivants :

- Quantification du préjudice économique dans le cadre d'un litige ou d'une réclamation d'assurance
- Enquêtes sur des soupçons et/ou allégations d'irrégularités, de fraude ou de corruption
- Détermination d'une perte d'exploitation et évaluation d'entreprises
- Ruptures de contrats et différends contractuels
- Assistance lors de procès, témoignages et rapports d'experts

Pour plus d'information :

info@quotientexperts.com | 514 798.5874

QUOTIENTEXPERTS.COM

L'ÉQUIPE DE DIRECTION

JONATHAN ALLARD

CPA, CA, CA•EJC, EÉE, CFF, MBA
514 227-6158
jallard@quotientexperts.com

ALAIN LAJOIE

FCPA, FCA, CA•EJC, MBA
514 227-6163
alajoie@quotientexperts.com

RICHARD FORAND

CPA, CA, CA•EJC, CFF, MBA
514 227-6159
rforand@quotientexperts.com

MICHEL HÉBERT

CPA, CA, CA•EJC, CFF
Bureau: 514 227-6171
mhebert@quotientexperts.com

PAUL LEVINE

FCPA, FCA, CA•EJC, EÉE, CFF, CFE
514 227-6162
plevine@quotientexperts.com

QUOTIENT JURICOMPTABLES

999, boul. de Maisonneuve Ouest, bur. 1820, Montréal QC H3A 3L4
© 2015 Quotient juricomptables Inc. Tous droits réservés.

Objectif : 250 000 \$ d'ici au 16 mars 2017

La noble cause d'Éducaloi

Propos recueillis par André Gagnon

Éducaloi a recruté de gros canons pour l'aider à amasser 250 000 \$ d'ici au 16 mars, alors que la 4e campagne de financement annuelle se clôturera par la tenue d'une soirée-bénéfice au Marché Bonsecours. Lancée en janvier dernier par M. Andrew Molson, juriste de son état et président du cabinet RES PUBLICA, cette campagne bénéficie de l'apport de personnalités importantes du monde juridique. Outre M. Molson, mentionnons une équipe de 17 ambassadeurs juristes issus du monde des affaires qui unissent leur force et font appel à leurs réseaux sous le leadership de Me Catherine Pilon, présidente d'honneur et ancienne bâtonnière de Montréal, spécialiste en conformité au sein du cabinet Norton Rose Fulbright.

« Avec un budget annuel de 2,3 millions et une équipe de 22 professionnels multidisciplinaires, il faut savoir que ce sont des millions de Québécois qu'Éducaloi réussit à rejoindre annuellement. À travers une foule de projets visant des clientèles des plus diversifiées – jeunes, parents, aînés, autochtones, OBNL, itinérants... – Éducaloi permet concrètement d'améliorer l'accès des citoyens à de l'information juridique claire et de qualité », explique avec enthousiasme la nouvelle directrice générale, Me Ariane Charbonneau, au Monde juridique.

Au fil des ans et des relations nouées avec les citoyens, Éducaloi a créé une véritable bibliothèque totalisant près de 1 200 articles expliquant les lois, les droits et responsabilités des citoyens, qu'on trouve essentiellement sur son site web, en français et en anglais. En 2016, celui-ci comptait 4,5 millions de visites de justiciables en quête de réponses à des situations qui les interpellent à différents moments de leur vie.

Aux couleurs du 375e

Sur le thème du 375e anniversaire de Montréal, Éducaloi a lancé sa campagne de financement à la mi-janvier lors



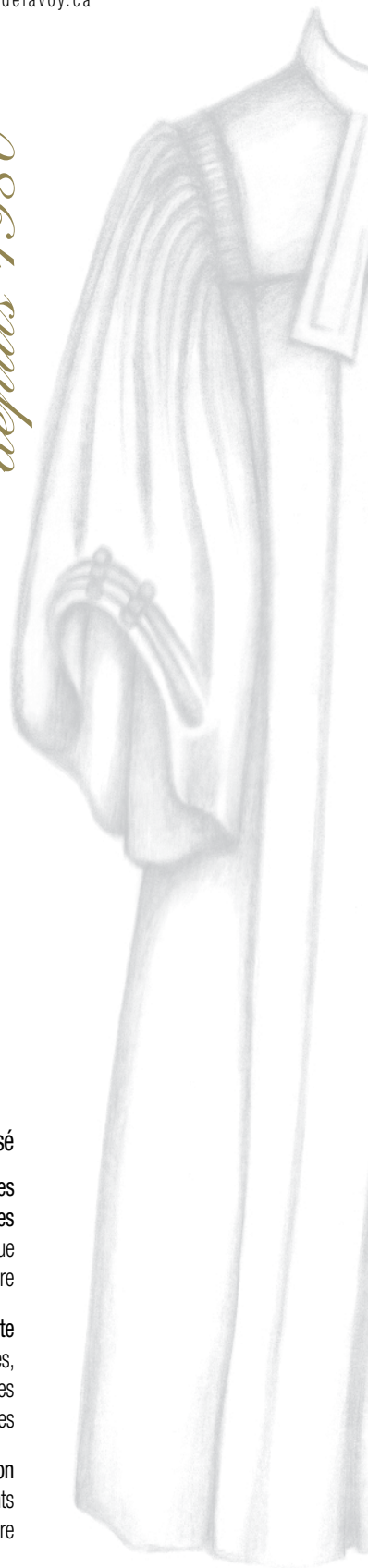
1re rangée (tous assis) : Me Guillaume Rondeau, vulgarisateur en chef; Mme Johanne Le Blanc, coordonnatrice aux opérations; Me Michaël Poutré, responsable mise à jour et développement des contenus juridiques; Me Sahra Chebli, spécialiste en vulgarisation juridique; M. Frédéric Dubeau, technicien en communications juridiques; Me Ariane Charbonneau, directrice générale; M. Alexandre Haslin, concepteur/éditeur; M. Stéphane Ouimette, responsable technologies. 2e rangée (tous debouts); Mme Patricia Richard, rédactrice en chef; Me Dominique Boutin, spécialiste en vulgarisation juridique; Me Geneviève Benoit, directrice à la planification et à la production des contenus; Me Francis Barragan, conseiller stratégique à la direction; Me Antoine Fafard, spécialiste en vulgarisation juridique; Me Frédérique Tessier, coordonnatrice de projets; Me Sylvie Da Rocha, coordonnatrice de projets. Absentes sur la photo : Me Caroline Ouellet, Me Anie-Claude Dupuis, Me Sarah Dougherty et Me Élisabeth Sigouin, toutes spécialistes en vulgarisation juridique; Me Diane Skiejka, traductrice et spécialiste en vulgarisation juridique; Me Nathalie Roy, conseillère spéciale à la direction

d'une réception à l'hôtel de ville. M. Andrew Molson y a notamment été interviewé à propos de ses engagements philanthropiques par Mme Esther Bégin, juriste et journaliste, devant les invités et partenaires d'Éducaloi. Le Barreau du Québec, la Chambre des Notaires du Québec, la SOQUIJ et des dizaines d'autres étaient venus appuyer cet effort collectif.

Représentant de la 7e génération des célèbres brasseurs de bière et d'affaires, francophile et francophone, M. Molson est un vieux routier de la philanthropie. Il s'est relevé les manches pour soutenir la cause d'Éducaloi dont le budget est insuffisant à lui seul pour financer les objectifs défendus par l'organisme et qui sont vitaux en démocratie. Ancien avocat chez McCarthy Tétrault, M. Molson a fait son droit à l'Université Laval et opté pour les relations publiques corporatives, pour ensuite acquérir l'un des plus

445, rue Saint-Vincent
Montréal (Québec)
H2Y 3A6
Tél. 514.842.3901
1.800.831.3901
Télec. 514.842.7148
www.delavoy.ca

Confection
DE LAVOY
depuis 1980



Service personnalisé

Toges et accessoires
vestimentaires
pour profession juridique
et magistrature

Location et vente
tuxedos et accessoires,
toges, mortiers et épitoges
pour collation des grades

Nettoyage et réparation
de vêtements
de tout genre

importants cabinets opérant à l'échelle pancanadienne.

Éducaloi peut aussi compter sur ses ambassadeurs, partenaires, amis juristes et personnalités du monde des affaires qui partagent les idéaux de cet organisme de bienfaisance fondé par Me Nathalie Roy, Ad. E., en 2000. Après 17 ans à la tête d'Éducaloi, elle prend une pause fort méritée et passe le flambeau à Me Ariane Charbonneau, qui y œuvrait en tant que directrice générale adjointe depuis 2012.

Un travail collectif

Depuis la fondation d'Éducaloi en 2000, des énergies ont été déployées par une ribambelle de juristes influents qui se sont succédés sur le conseil d'administration. Me Michel Bouchard, retraité, ancien sous-ministre de la Justice au provincial puis au fédéral, préside aujourd'hui le conseil. Il est appuyé par Me Marie Deschamps, ancienne juge de la Cour suprême du Canada, qui agit comme trésorière d'Éducaloi.

Des juristes et des communicateurs de tous horizons composent le personnel qui alimente les banques de données et les nombreuses activités sur le terrain d'Éducaloi. Stagiaires et étudiants en droit et communications ainsi que des professionnels aux expertises variées s'attellent tous les jours à la réalisation de multiples projets, dans quatre principaux axes d'intervention : information, éducation, sensibilisation et prévention.

À l'interne, tout est mis en œuvre pour faire plus avec moins de ressources financières, mais beaucoup de passion! L'argent est dépensé sagement, avec comme principale préoccupation la volonté de répondre aux besoins d'information des clientèles les plus démunies. Et comme chacun sait, nul besoin de s'inquiéter au niveau financier car Me Marie Deschamps veille au grain!

« Étant formés et souvent praticiens en droit, nous savons combien des citoyens informés sur leurs droits et leurs responsabilités contribuent à une société en santé, une société qui vise l'égalité entre les individus et le respect de tous, affirme la présidente d'honneur de la campagne de financement d'Éducaloi, Me Catherine Pilon. J'invite donc en priorité les acteurs de la communauté juridique, les cabinets d'avocats et de notaires, la magistrature et tous les juristes œuvrant dans des sphères non traditionnelles à avoir une pensée spéciale pour Éducaloi lorsque le temps sera venu d'allouer vos prochaines sommes à une œuvre de bienfaisance. En tant que juristes, cette cause est aussi beaucoup la nôtre. »

APPUYEZ ÉDUCALOI

Faites un don!

Afin d'assurer la pérennité de ses activités, Éducaloi a besoin de vous!



Des citoyens informés pour une
JUSTICE PLUS ACCESSIBLE



**1 200 CONTENUS
D'INFORMATION JURIDIQUE
GRATUITE POUR LE PUBLIC**



**PROGRAMMES D'ÉDUCATION
JURIDIQUE POUR LES ÉLÈVES
DU SECONDAIRE**



**ATELIERS ET OUTILS POUR
APPUYER DES CENTAINES
D'ORGANISMES COMMUNAUTAIRES**

Soutenez Éducaloi, rendez-vous au
educaloi.qc.ca/don et faites un don!



SAVOIR C'EST POUVOIR

Trésorière d'Educaloi, Marie Deschamps apporte de la profondeur à l'organisme créé en 2000

Par André Gagnon

Educaloi me permet de redonner à la société un peu de ce que j'ai reçu. Lorsque j'ai décidé de prendre ma retraite de la Cour suprême du Canada, j'ai appris que des opportunités se présentaient lors de la démission de membres de son conseil d'administration qui se retiraient. J'ai alors fait savoir que j'étais intéressée et opté pour me joindre à cette entreprise qui n'a pas de comparable au Québec ou ailleurs au Canada, a-t-elle signalé.

Je ne souhaitais pas joindre un cabinet d'avocats de pratique privée qui pourrait profiter de ma présence dans ses rangs pour m'opposer à la Cour suprême du Canada de quelle que façon que ce soit dans des dossiers juridiques, a-t-elle indiqué au magazine *Le Monde Juridique* au cours d'une interview téléphonique avant son départ pour quelques jours de vacances en Floride.

Le mandat d'Educaloi notamment dans son volet éducatif et éducationnel m'intéresse au plus haut point, dit-elle.

Lorsque je vois les étincelles dans les yeux d'un jeune garçon lors d'une rencontre dans une école où j'explique le rôle de la police en regard de la Charte des droits et libertés de la personne précisant que les policiers ne sont pas toujours bien perçus par les jeunes, cela me donne une grande satisfaction de parler de leur rôle et d'expliquer ce que ces derniers peuvent faire pour rendre service tout en remplissant leur fonction sociale de faire respecter les lois.

Au moment de l'interview, Marie Deschamps se préparait à une rencontre dans une école secondaire de Pierrefonds sur l'île de Montréal où elle se rendait pour représenter Educaloi et parler d'accès à la justice avec des jeunes.



L'honorable juge retraitée de la Cour suprême du Canada, Marie Deschamps, trésorière d'Educaloi.

Celle qui joue le rôle de trésorière d'Educaloi affirme que cette entreprise unique est très bien gérée. Toutefois, elle a besoin d'aide financière pour développer ses créneaux et se faire connaître par la société qu'elle cherche à aider en lui fournissant des instruments et des moyens modernes permettant d'accéder à une plus grande justice.

Les cabinets d'avocats de pratique privée, dit-elle, peuvent s'engager à redonner aux justiciables leur temps pour discuter avec eux de leurs droits et leur expliquer comment les connaître, les faire valoir et les défendre dans la vie quotidienne.

Trésorière

L'ancienne juge de la Cour suprême du Canada ne participe pas aux opérations de levée de fonds proprement dites, souligne-t-elle, mais supervise l'administration financière d'Educaloi à titre de membre du conseil d'administration depuis deux ans.

Éducaloi : retour sur la soirée de lancement de la Campagne de financement 2017

Jeudi 19 janvier, à l'Hôtel de Ville de Montréal, Éducaloi a lancé sa Campagne de financement 2017, dont l'objectif est d'amasser 250 000\$. Près de 70 invités étaient présents pour manifester leur appui et encourager l'organisme dans ses efforts.

Un réel privilège pour l'équipe d'Éducaloi de constater la confiance des acteurs clés de la communauté juridique envers l'organisme et sa mission.

Un grand merci à tous les invités, Partenaires, Ambassadeurs et Alliés pour leur présence, et leur appui. Un merci particulier à M. Andrew Molson, président de RES-PUBLICA, qui s'est prêté au jeu de l'entrevue avec Esther Bégin, pour nous parler de philanthropie.

Aux partenaires qui ont déjà confirmé leur appui au 19 janvier, merci!

Comme Partenaire collaborateur :
La Chambre des notaires

Comme Partenaires divertissement :
Québecor, LexisNexis, Power Corporation du Canada, Le CAIJ (Centre d'accès à l'Information juridique), TACT Intelligence conseil, Gravel Bernier Vaillancourt Avocats, Facil'iti.

Comme Partenaires supporteurs :
Torys, Thomson Reuters, Le Groupe Page Jaunes, SOQUIJ, Norton Rose Fulbright, L'Autorité des marchés financiers, Blakes, Aéroports de Montréal, JoliCoeur Lacasse, Savoir-Faire Linux.

La soirée-bénéfice 2017

Cette Campagne de financement culminera à l'occasion de la 4e soirée-bénéfice d'Éducaloi qui célébrera le 375e anniversaire de Montréal. Une soirée à l'image de la ville, entre histoire et modernité.



Mme Esther Bégin, journaliste et M. Andrew Molson, président de RES PUBLICA

Rendez-vous au Marché Bonsecours, le 16 mars 2017, pour réseauter avec 500 invités de marque de la communauté juridique et du monde des affaires.

Éducaloi a la chance de compter sur l'implication de nuls autres que :

- M. Denis Coderre, maire de Montréal, invité d'honneur;
- Me Simon Tremblay, bâtonnier du Barreau de Montréal, maître de cérémonie;
- Me Catherine Pilon, directrice principale de la conformité chez Norton Rose Fulbright et ancienne bâtonnière du Barreau de Montréal, présidente de la Campagne de financement.

Au programme :

- Un décor unique aux couleurs de Montréal, entre histoire et modernité!
- Un menu aux saveurs gastronomiques de notre ville!
- Un dixie band pour un hommage à Montréal tout en chanson!
- Un encan silencieux avec des lots uniques, pour tous les goûts!
- Et bien plus!

Suite à la page 9

Volume 23, numéro 6

LE MONDE JURIDIQUE

642, rue Pierre-Tétrault
 Montréal, (Québec)
 H1L 4Y5
 (514) 353-3549

Courriel : agmonde@videotron.ca
 Internet : www.lemondejuridique.com
 Facebook : Magazine Le Monde Juridique

Rédacteur en chef
André Gagnon, B. A., LL. L.

Adjointe à la rédaction
Jeanne d'Arc Tissot

Saisie de textes
Louis-Benjamin Gagnon

Publicité
 642, rue Pierre-Tétrault
 Montréal, (Québec) H1L 4Y5
 Tél.: (514) 353-3549

Tirage et distribution
Zacharie Gagnon

Abonnement:
Mme Jeanne D'Arc Tissot
 Téléphone: (514) 353-3549

Infographie
Image-innée

Photographie
Paul Ducharme, Photographe

Le Monde Juridique est publié par
 Le Monde Juridique Inc.

Président et Éditeur: *André Gagnon*

La revue Le Monde Juridique paraît dix fois l'an.
 L'abonnement est de 40 \$ par année.
 (On peut aussi se la procurer à la librairie
 Wilson et Lafleur).

Le magazine Le Monde Juridique est indexé dans
 Canadian Advertising Rates and Data (Card).
 COPYRIGHT 2017 - LE MONDE JURIDIQUE.
 La reproduction totale ou partielle des articles est
 formellement interdite sous peine de poursuite.

La noble cause d'Éducaloi <i>Par André Gagnon</i>	3
Trésorière d'Éducaloi, Marie Deschamps apporte de la profondeur à l'organisme créé en 2000 <i>Par André Gagnon</i>	6
Éducaloi : retour sur la soirée de lancement de la Campagne de financement 2017	7
Norton Rose Fulbright et Chadbourne & Parke annoncent leur regroupement	10
Projet de loi 127 : Le Barreau du Québec rappelle que la Loi spéciale ne règle pas tout	11
Déclaration de la ministre Joly à l'occasion du Mois de l'histoire des Noirs	12
Déclaration de la ministre Joly à l'occasion de la Journée Raoul Wallenberg	13
Décès de Me Roy L. Heenan, président émérite du conseil	14
Me Claude Provencher tente sa chance au comité administratif du Barreau du Québec	16
La professeure Julia Grignon nommée au Conseil scientifique de l'IRSEM	17
Phil-Enthropie 2017 Ou la philanthropie réinventée <i>Par Me Naomi Ananou</i>	18
CADED - Etudiants droit civil Université d'Ottawa	20
Projects Abroad fête la Journée Mondiale de la Femme	21
The Latest Findings in Prehistoric Quebec Archeology	22
L'étudiant en droit et fondeur d'élite Alex Harvey remporte le 50km style libre en Finlande	23
Me Bernard Landry, ancien premier ministre du Québec Célébration de son 80e anniversaire de naissance <i>Par Pierre-Karl Péladeau</i>	24
Le gouvernement du Québec annonce une série de mesures afin de favoriser la présence de sièges sociaux au Québec <i>Par Marie-Soleil Landry, Clemens Mayr et Christian Meighen</i>	26
Joëlle Boisvert, Grande ambassadrice, inspire l'excellence et invite au dépassement	28
Plaintes au Conseil de la magistrature contre les juges visés par le reportage d'Enquête sur KPMG <i>Par Philippe-Vincent Foisy - Radio-Canada</i>	30

SténoFac Inc.

Tous les services aux portes du palais...

Une équipe bilingue de 17 sténographes à la fine pointe de la technologie à l'ère du numérique

Notre équipe bilingue de sténographes expérimentées vous offre la possibilité d'obtenir vos transcriptions au jour le jour, via Internet, en format condensé avec index de recherche ou en tout autre format que vous souhaitez.

- Transcription à partir de CD, vidéo, répondeur
- Prise de vidéo
- Déposition par téléphone
- Vidéo conférences
- Salle d'interrogatoire

TOUS LES SERVICES AUX PORTES DU PALAIS..... UN SEUL NUMÉRO (514) 288-1888

50 De Brésolas, Montréal (Québec) H2Y 1V5

Télécopieur : (514) 288-4888 • Courriel : stenofac@stenographe.com • Internet : www.stenographe.com



Me Mathieu Lavallée, conseiller principal, TACT intelligence-conseil, Me Frédérique Desruisseaux, chef, affaires juridiques, Sanofi Canada, Me Josée Kouri, vice-présidente, affaires juridiques et secrétaire corporatif, Dollarama, Me Geneviève Fournier, conseillère juridique et secrétaire corporative adjointe, Rona inc., Me Ariane Charbonneau, directrice générale adjointe, Éducaloi, M. Andrew Molson, président, RES PUBLICA, Me Marc M. Tremblay, vice-président principal, chef des affaires juridiques et des relations publiques et secrétaire corporatif, Québecor inc. & Québecor Média inc., Me Catherine Pilon, directrice principale de la conformité, Norton Rose Fulbright, Me Nathalie Delisle, vice-présidente, affaires juridiques et industrie, Molson Coors et Me Patrice F. Guay, directeur du service des affaires juridiques et avocat en chef, Ville de Montréal

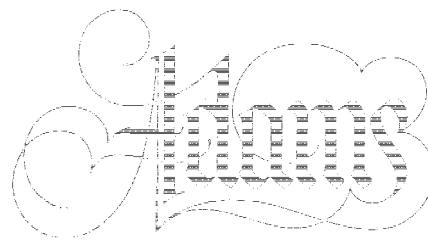


Me Nathalie Roy, directrice générale, Éducaloi, Me Nicolas Vermeys, vice-président, SOQUIJ, Me Francisco Couto, directeur général régional, bureau régional du Québec, Ministère de la Justice du Canada, M. Robert Bisailon, vice-président du Conseil d'administration, Éducaloi, Me Antoine Aylwin, vice-président, Barreau du Québec et associé, Fasken Martineau, Me Louise Archambault, membre du Conseil d'administration, Chambre des notaires et Cabinet Maîtres Notaires, Me Michel Bouchard, président du Conseil d'administration, Éducaloi, l'honorable Marie Deschamps, juge à la retraite, Cour suprême du Canada, Me Philippe-André Tessier, président, SOQUIJ et associé, Robinson Sheppard Shapiro, Me Éric Beaudesne, associé-directeur, Joli-Coeur Lacasse SENCRL, Me Ariane Charbonneau, directrice générale adjointe, Éducaloi

Pour vous procurer des billets ou faire un don à Éducaloi : educaloi.qc.ca/benefice

Les fonds permettent d'assurer la pérennité de nos activités soit :

- Soutenir le développement et assurer la mise à jour de plus de 1 200 contenus d'information juridique, disponibles en français et en anglais, gratuitement, sur son site Web, visité plus de 4 500 000 fois annuellement ;
- Accentuer sa présence dans les écoles de niveau secondaire au Québec grâce à ses ateliers en classe, et continuer à sensibiliser au droit près de 25 000 adolescents par année ;
- Outiller des centaines d'organismes pour mieux soutenir les besoins de leurs clientèles et développer des outils pour certains groupes plus vulnérables tels que les aînés et les autochtones.



DEPUIS 1850

GRAVURES ADAMS INTERNATIONAL LTÉE

POUR TOUS VOS BESOINS EN IMPRIMERIE

IMPRIMER, GRAVER, ESTAMPAGE À CHAUD, GAUFREUR

EN-TÊTES DE LETTRES
ENVELOPPES
CARTES D'AFFAIRES

INVITATIONS
ANNONCES
COUVERTURES, ETC.

SYSTÈME DE GESTION DE COMMANDES EN LIGNE

**S.V.P. COMMUNIQUER AVEC NOUS
POUR RECEVOIR DES ÉCHANTILLONS
GRATUITS OU UNE SOUMISSION**

5690, BOUL. THIMENS
ST-LAURENT, QUÉ. H4R 2K9
FAX (514) 937-9316
TÉL. (514) 937-7744
adamsoe@adamsengraving.com

MONTREAL & TORONTO
1-888-232-6729

Norton Rose Fulbright et Chadbourne & Parke annoncent leur regroupement

- Ce regroupement réunit deux cabinets d'avocats mondiaux de premier plan
- Aux États-Unis, la pratique comptera environ 1 000 avocats
- Le bureau de New York se classera parmi les 25 plus grands de la ville, avec plus de 300 avocats
- Les effectifs du bureau de Washington, D.C. passeront à plus de 130 avocats
- À l'échelle mondiale, le cabinet comptera plus de 4 000 avocats dans 58 bureaux et 32 pays

Norton Rose Fulbright et Chadbourne & Parke ont annoncé aujourd'hui qu'au deuxième trimestre de 2017, ils regrouperont leurs activités. Ce regroupement accroît considérablement l'offre de services aux clients et les capacités de la pratique des deux cabinets, en particulier dans les domaines de l'énergie et des infrastructures, du droit bancaire et du financement des sociétés, du financement de projets, de la faillite et de la restructuration financière, des litiges, de la résolution de différends et du droit réglementaire.

Une fois ce regroupement mené à bien, le cabinet comptera plus de 1 000 avocats aux États-Unis, dont plus de 300 à New York seulement. À l'échelle mondiale, le cabinet comptera plus de 4 000 avocats dans 58 bureaux et 32 pays.

Peter Martyr, chef de la direction mondial de Norton Rose Fulbright, s'est exprimé ainsi :

« Nous sommes heureux d'unir Norton Rose Fulbright à Chadbourne & Parke afin de créer un cabinet d'avocats mondial qui sera difficile à égaler. Chadbourne a une feuille de route remarquable et est reconnu pour ses domaines de pratique de calibre mondial en énergie, en infrastructures, en droit bancaire et en financement. En joignant nos forces à celles de nos nouveaux collègues, nous offrirons à nos clients de nouveaux services considérablement bonifiés à New York et à Washington, D.C. Nous bénéficierons en outre de nouveaux bureaux à Mexico, à São Paulo et à Istanbul et serons en mesure de proposer à nos clients une capacité accrue à Londres, à Dubaï, en Amérique latine et sur d'autres marchés clés. »

Andrew Giaccia, associé-chef de la direction de Chadbourne & Parke, a ajouté :

« Notre regroupement nous procurera l'avantage décisif de pouvoir offrir des services juridiques de qualité supérieure dans pratiquement tous les principaux centres financiers et centres d'affaires du monde. Nos cabinets partagent une vision stratégique et sont axés sur les clients, et les forces de nos domaines de pratique et secteurs d'activité sont grandement complémentaires. Lorsque notre regroupement aura pris effet, notre offre de services à l'échelle mondiale sera pratiquement inégalée dans plusieurs domaines, notamment en énergie, en infrastructures, en financement, en faillite et en restructuration, en litiges et en droit réglementaire. »

Daryl Lansdale, associé-chef de la direction de Norton Rose Fulbright aux États-Unis, a dit ceci :

« Nous nous sommes donné comme priorité d'accroître notre présence à New York, à Washington, D.C. et à Los Angeles, et cette décision stratégique fait en sorte que nous atteignons chacun de ces objectifs et plus encore. Notre regroupement avec Chadbourne étoffe considérablement la profondeur et l'étendue de nos services, tout en préservant notre culture unique de collégialité. Notre service à la clientèle demeure le même et notre capacité à répondre aux besoins de nos clients s'en trouve fortement accrue. »

Charles Hurdon, associé-chef de la direction de Norton Rose Fulbright au Canada, a ajouté ceci :

« Pour nos clients au Canada, ce regroupement étend l'accès aux principaux centres d'affaires des États-Unis et de l'Amérique latine. À l'instar de notre récente fusion avec un cabinet de Vancouver, il donne à nos clients la possibilité de profiter d'une expertise régionale en plus d'accroître notre présence à l'échelle mondiale. »

Norton Rose Fulbright, qui s'est démarqué sur le marché juridique en devenant le premier cabinet d'avocats mondial à se structurer par secteur d'activité, possède une expérience de calibre mondial dans les secteurs des institutions financières; de l'énergie; des infrastructures, des mines et des matières premières; du transport; de la technologie et l'innovation; ainsi que des sciences de la vie et soins de santé.

Le Barreau du Québec rappelle que la Loi spéciale ne règle pas tout

Saluant l'ouverture de la loi 127 à la poursuite des négociations entre le gouvernement et les juristes de l'État par la conciliation et la médiation, « le Barreau du Québec n'en déplore pas moins qu'on en soit venu à une loi spéciale qui force le retour au travail des juristes de l'État dès demain matin », déclare la bâtonnière du Québec, Me Claudia P. Prémont, Ad. E. « Je crains notamment que le lien de confiance entre les juristes et l'État ne soit irrémédiablement affaibli et qu'en bout de ligne, la population subisse les conséquences d'un climat de travail qui ne serait pas optimal », déclare Me Prémont.

« Nous sommes particulièrement sensibles au fait que la loi 127 exclue la possibilité d'aborder, durant la conciliation ou la médiation, un point qui se retrouve pourtant au cœur du différend, soit la question du statut professionnel des juristes de l'État et la compréhension exacte de leur indépendance professionnelle », précise la bâtonnière Prémont. Le Barreau souhaite s'impliquer pour favoriser rapidement le dénouement de cette impasse et prévenir la répétition de ce différend dans le futur. « En vertu de notre mission de protection du public, nous estimons qu'il faut à tout prix éviter la répétition de ce litige dès la fin de la convention collective qu'on tente actuellement de conclure », conclut Me Prémont.

Enfin, le Barreau demeure préoccupé par la gestion des impacts de ce long conflit de travail sur les divers dossiers dans lesquels sont impliqués les juristes de l'État. La



La Bâtonnière du Québec, Me Claudia P. Prémont

bâtonnière s'assurera que tous les moyens disponibles sont pris pour limiter les effets de la grève. « La population ne devrait pas avoir à payer le prix fort des retards, reports ou accumulation des dossiers non traités entraînés par la grève des juristes », rappelle Claudia Prémont.

Déclaration de la ministre Joly à l'occasion du Mois de l'histoire des Noirs

Chaque année, en février, les Canadiens célèbrent le Mois de l'histoire des Noirs afin de souligner les belles réalisations des Canadiens noirs et leur contribution à notre pays. Au fil de notre histoire, les Canadiens noirs ont contribué à façonner notre société comme dirigeants, activistes, enseignants, entrepreneurs, héros militaires, champions sportifs ou encore icônes de notre scène culturelle.

Par exemple, Viola Desmond, une femme d'affaires de la Nouvelle-Écosse, a changé le cours de l'histoire du Canada en 1946, en refusant de quitter la partie d'une salle de cinéma réservée aux Blancs. En reconnaissance de son apport au mouvement pour les droits et libertés au Canada, le gouvernement du Canada l'a récemment choisie pour figurer sur le billet de dix dollars et l'affiche du Mois de l'histoire des Noirs.

Cette année, le 150^e anniversaire de la Confédération nous offre une occasion unique d'en apprendre davantage sur le rôle important que les Canadiens noirs ont joué dans l'histoire de notre pays. À titre de ministre du Patrimoine canadien et ministre responsable du Multiculturalisme, j'encourage tous les Canadiens à participer aux nombreuses activités qui se dérouleront pendant le Mois de l'histoire des Noirs cette année.



Déclaration de la ministre Joly à l'occasion de la Journée Raoul Wallenberg

Le Canada a honoré la mémoire de M. Raoul Wallenberg, ce diplomate suédois dont le courage et la détermination incroyables ont sauvé la vie de plus de 100 000 Juifs en Hongrie, alors occupée par les nazis.

M. Wallenberg a risqué sa vie pour accorder aux Juifs à Budapest et dans les trains des certificats leur assurant une immunité diplomatique, afin de les sauver de la déportation vers les camps de concentration. Il a aussi créé un réseau de logements, de garderies, de soupes populaires et d'hôpitaux sûrs pour les personnes fuyant les persécutions. Bien que ses méthodes non conventionnelles aient été remises en question au premier abord, elles ont bientôt inspiré des diplomates d'autres pays neutres à emboîter le pas, permettant ainsi de sauver un plus grand nombre de vies.

Le 17 janvier 1945, M. Wallenberg a été arrêté par les Soviétiques, pour disparaître à tout jamais. M. Wallenberg a reçu la citoyenneté canadienne à titre honorifique en 1985. En 2001, le gouvernement du Canada a désigné le 17 janvier comme la Journée Raoul Wallenberg et il a émis un timbre canadien en son honneur en 2013.



Mélanie Joly

À titre de ministre du Patrimoine canadien et de ministre responsable du multiculturalisme, j'invite tous les Canadiens à réfléchir sur l'héroïsme inspirant de M. Wallenberg, à savoir comment une personne, courageuse et compatissante, est parvenue à transformer l'histoire.

Décès de Me Roy L. Heenan, président émérite du conseil

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès, vendredi, de Me Roy L. Heenan, des suites d'une longue maladie. M. Heenan fut le premier président du conseil d'administration de La Fondation Pierre Elliott Trudeau (2001-2012) et l'un des instigateurs de sa création. Il a depuis poursuivi son engagement comme administrateur, membre et président émérite du conseil.

Plusieurs d'entre vous savez que M. Heenan était un avocat hautement respecté en droit du travail. Il était, semble-t-il, un plaideur redoutable. Sur une simple poignée de main, en 1973, il avait fondé avec Donald Johnston et Peter Blaikie, un bureau montréalais qui est devenu l'un des plus grands et prestigieux cabinets juridiques canadiens, avec des bureaux d'un océan à l'autre et à l'étranger. La firme Heenan Blaikie avait notamment recruté les anciens premiers ministres canadiens Pierre Trudeau et Jean Chrétien, ainsi que l'ancien premier ministre du Québec, Pierre Marc Johnson.

Stimulé par ses interactions avec les leaders de demain, il a enseigné le droit administratif et le droit du travail durant de nombreuses années aux universités McGill, Queens, d'Ottawa et Laval. Il a aussi été impliqué dans l'élaboration



Me Roy L. Heenan

de l'Accord de libre-échange nord-américain et était membre du groupe de règlement des différends en vertu du chapitre 19 de l'ALÉNA. Son expertise sera grandement regrettée.

M. Heenan a aussi laissé sa marque dans le milieu des galeries d'art et musées. Il a entre autres présidé le conseil d'administration du Musée d'art contemporain de Montréal et siégé au conseil du Musée des beaux-arts de Montréal. Grand mécène dévoué aux arts, sa collection privée serait l'une des plus grandes au Canada.

En 1998, il est fait Officier de l'Ordre du Canada en reconnaissance de son expertise en relations industrielles et de son immense contribution à la vie universitaire et au monde artistique. Dix ans plus tard, en 2008, le Barreau du Québec lui confère le titre d'avocat émérite. Cette distinction souligne non seulement l'excellence dont il a fait preuve dans l'exercice de sa profession, mais aussi sa contribution au monde juridique et son influence exceptionnelle dans son environnement social et professionnel.

En plus de ses collègues administrateurs et membres qu'il côtoyait régulièrement, plusieurs boursiers, lauréats et mentors ont fait

connaissance avec M. Heenan lors de l'un ou l'autre des événements de la Fondation. Avec son épouse Rae, il nous avait d'ailleurs généreusement ouvert les portes de sa résidence à St-Andrews, au Nouveau-Brunswick, lors de l'Institut d'été de 2015. Comme nous, vous vous souviendrez de son intarissable appétit pour les idées nouvelles, de sa courtoisie à l'égard de tous et de sa sincère conviction que le travail des boursiers, lauréats et mentors de la Fondation contribuait chaque jour à rendre notre pays meilleur.

C'est dans cet esprit et en son honneur que le Fonds des conférences Roy L. Heenan a été créé en 2012. Depuis, chaque année, la conférence a lieu dans le cadre l'Institut d'été de la Fondation. Celle prévue à Winnipeg le 11 mai sera l'occasion de lui rendre hommage.

Il semble tout à fait approprié que des membres de notre communauté soient réunis à Ottawa cette semaine pour apprendre et échanger ensemble, une fois de plus.

M. Heenan manquera à un grand nombre de personnes qu'il a touchées de façon éminemment positive. Nous sommes heureux de l'avoir connu et nos douces pensées vont à sa famille et à ses proches.

Services en marques de commerce
Centre de Recherches et d'Analyses sur les Corporations

CRAC

Avantages d'enregistrer votre marque au Canada

- Présomption de titre
- Exclusivité à travers le Canada
- Incontestabilité après 5 ans
- Décourage les tiers d'adopter une marque créant de la confusion
- Meilleure valeur ajoutée

Autres services offerts chez CRAC

- Vérifications diligentes
- Recherches de dénominations sociales
- Services corporatifs
- Livres de société et autres accessoires corporatifs

Avantages d'utiliser nos services en marques de commerce

- Variété de recherches à la portée de tous les budgets
- Avantage stratégique : analyse et commentaires des résultats
- Interruption de la recherche en cas de confusion évidente (Canada et États-Unis)
- Services de dépôt et d'enregistrement
- Services offerts au Canada, aux États-Unis et à l'étranger

Autres services en propriété intellectuelle

- Commande de documents officiels
- Inscription de cessions et de sûretés à l'OPIC
- Surveillance de marque
- Procédure en opposition (Canada)
- Procédure de radiation sommaire (Canada)
- Services conseils

Obtenez une soumission gratuitement en visitant www.crac.com

Me Claude Provencher tente sa chance au comité administratif du Barreau du Québec

L'ex-directeur-général du Barreau du Québec, Me Claude Provencher, a indiqué qu'il déposera sa candidature au Comité administratif du Barreau du Québec pour représenter les sections de Laurentides-Lanaudières, Laval et Outaouais dans le but de rehausser la confiance du public dans le Barreau du Québec, ses avocates et avocats, a-t-il déclaré au magazine *Le Monde Juridique*.

Présentement en pratique privée au sein du cabinet Trudel Johnston L'Espérance spécialisé en actions collectives, ce gestionnaire de carrière est détenteur d'un MBA, arbitre/médiateur et coach exécutif.

Il préside le conseil du SUCO. Il a lancé il y a quelques années le Juritour dédié à la levée de fonds annuelle pour la fibrose kystique au Québec. Ce tour cycliste connaît une grande popularité chez les juristes et les parajuristes dont le nombre va croissant année après année.

Me Provencher a fait une tentative en politique fédérale sous la bannière libérale de Justin Trudeau aux dernières élections misant sur une candidature infructueuse dans une circonscription de la rive-nord de Montréal. Alors cadre supérieur au Ministère fédéral de la Justice, le gouvernement Harper s'est objecté à sa candidature. Il a contesté en cour fédérale cette décision. Mais les délais l'ont empêché de poursuivre son but.

Depuis, il a quitté ses fonctions à Justice Canada pour rejoindre un cabinet de pratique privée dans le Vieux-Montréal.

Claude Provencher a été admis au Barreau du Québec en 1989. Il a été avocat plaidant au ministère de la Justice du Canada de 1989 à 2001. Il a par la suite obtenu une maîtrise en administration des affaires (MBA) de HEC Montréal en 2002. Il a poursuivi sa carrière au sein du gouvernement

fédéral : directeur de l'unité des crimes de guerre, conseiller en politiques au Bureau du Conseil privé, chef de cabinet à Revenue Canada, Greffier de la Cour fédérale puis Commissaire à la magistrature fédérale (rang de sous-ministre), avant d'occuper le poste de Directeur général du Barreau du Québec. En avril 2014, il est devenu Directeur régional (région du Québec) au ministère de la Justice du Canada.



Me Claude Provencher

Me Provencher est également arbitre, médiateur accrédité et coach professionnel. Parallèlement à sa carrière de gestionnaire et d'avocat, il a acquis de nombreuses expériences en relations internationales et réforme judiciaire. Il s'investit également dans diverses œuvres philanthropiques et associatives. Il est actuellement membre des conseils d'administration de SUCO et de Fibrose kystique Canada. Il a été président du conseil des Cliniques juridiques Juripop et membre des conseils d'administration de l'Association québécoise de la fibrose kystique, les Travailleurs de rue de l'Île de Laval, l'Association canadienne des administrateurs judiciaires, la Corporation de services du Barreau du Québec, la Fondation du Barreau du Québec, l'Institut canadien d'administration de la Justice. Il est l'instigateur et organisateur du Juritour, un événement rassemblant toute la communauté juridique du Québec (2013-2016).

La professeure Julia Grignon nommée au Conseil scientifique de l'IRSEM

Le 1er février 2017, le nouveau Conseil scientifique de l'Institut de Recherche Stratégique de l'École Militaire (IRSEM) a été dévoilé. Julia Grignon, professeure en droit international humanitaire à la Faculté, a l'honneur d'être parmi les 8 personnalités reconnues pour leurs compétences scientifiques nommées par arrêté ministériel. Le mandat est d'une durée de 3 ans, renouvelable une fois.

Le rôle du Conseil de l'IRSEM, qui relève du ministère de la défense française, se résume comme suit:

- proposer des thèmes de recherche
- s'exprimer sur le programme scientifique de l'institut et sur la politique de rayonnement et de partenariat
- formuler des avis sur la qualité scientifique des travaux qui lui sont transmis à cette fin par la direction de l'institut
- donner son opinion pour l'attribution de prix et d'aides à la recherche

La nouvelle composition du Conseil regroupe les personnes suivantes:

- directeur de l'institut
- 6 membres de droit:
 - le chef d'état-major des armées ou son représentant
 - le directeur du cabinet civil et militaire du ministre de la défense ou son représentant
 - le délégué général pour l'armement ou son représentant
 - le secrétaire général pour l'administration ou son représentant
 - le directeur stratégie de défense, prospective et contre-prolifération ou son représentant
 - le directeur de l'enseignement militaire supérieur ou son représentant
- 8 personnalités qualifiées reconnues pour leurs compétences scientifiques, nommées par arrêté du ministre



Julia Grignon. Photo : Faculté de droit, Université Laval.

de la défense, sur proposition du directeur de l'institut:

- Professeur Philippe Boulanger (FRA, géographe, Université Paris-8 Vincennes-Saint-Denis)
- Fanny Coulomb (FRA, économiste, Sciences Po Grenoble)
- Général Benoît Durieux (FRA, historien et militaire, Sciences Po)
- Professeur Olivier Forcade (FRA, historien, Université Paris-IV Sorbonne)
- Professeure Julia Grignon (FRA, juriste, Université Laval, Québec)
- Professeure Beatrice Heuser (DEU, historienne et politiste, University of Reading, UK)
- Professeur Thomas Lindemann (DEU, politiste, Ecole Polytechnique / Université de Versailles Saint-Quentin)
- Claude Weber (FRA, sociologue, Ecoles militaires de Saint-Cyr)

Une première rencontre des membres du Conseil scientifique est prévue en juin 2017.

Phil-Entropie 2017

Ou la philanthropie réinventée

Par Me Naomi Ananou

« You have to maintain a culture of transformation and stay true to your value », Jeff Weine CEO LinkedIn

Le 13 février passé, nous avons décidé, François Dassault et moi-même, d'organiser une conférence sur la philanthropie. Comment un étudiant de HEC Montréal – entrepreneur – et une avocate fiscaliste, sont-ils intéressés par la philanthropie et pourquoi en parler dans une école de commerce?

Former les jeunes et leurs donner les outils nécessaires afin de se lancer en affaires ou d'intégrer le marché du travail peut-il se faire sans discuter de l'essence même des affaires ? Les changements sont trop rapides, les règles en mouvement systémique, les paramètres incontrôlables et pourtant l'essence-même des affaires reste.

Créer un business, investir dans des entreprises, conseiller des compagnies, mais dans quel but ? Les hôpitaux sont remplis de patients atteints d'anxiété et de dépression – les centres de yoga affichent complets – et les grandes entreprises n'arrivent plus à garder leurs employés en quête ... mais en quête de quoi ?

Changer les paradigmes, transformer les règles afin de recréer et de cocréer une société, un mode de vie avec les outils de 2017 n'est plus une option mais une obligation pour les entreprises.

« Once in a while somebody comes along who doesn't just raise the bar, they create an entirely new standard of measurement », Dick Costolo CEO Twitter

La philanthropie n'a pas à être divisée en deux, « pure » et « impure ». Nous suggérons qu'elle retrouve son origine étymologique: phil-antropie – amour et condition humaine, qui se confond avec l'homonyme entropie – impact et désordre. Nous parlons de plus en plus d'impact social en philanthropie. Un impact est provoqué par un mouvement constant et crée un désordre pour rétablir une nouvelle organisation. Et si notre destinée était d'utiliser la philanthropie comme une science par laquelle nous essayerions de co-crée des impacts par un désordre des règles établies ?

La technologie est devenue notre second cerveau, notre deuxième peau et si la science avance et change le monde

Commission des Services Juridiques

Me Rodrigue Joncas, avocat criminaliste du bureau d'aide juridique de Rimouski, a reçu le 9 février dernier, la plus haute distinction de l'Association Québécoise des avocats et avocates de la défense (AQAAD), soit le prix Antonio Lamer. Ce dernier est remis à un avocat ayant pratiqué pendant plus de 25 années. Il reconnaît l'excellence d'une carrière vouée au droit et à la justice.



Me Claude Beaulieu, administrateur de l'AQAAD et Me Rodrigue Joncas.

Félicitations Me Joncas!

à une vitesse exponentielle, comment nos entreprises peuvent-elles survivre sans s'ajuster à la nouvelle conjoncture économique inconstante et imprévisible. Pour survivre les entreprises doivent se redéfinir par la philanthropie.

« Once in a while somebody comes along who doesn't just raise the bar but create an entirely new standard of measurement », Dick Costolo CEO Twitter

Les conférenciers invités (Alexandre Taillefer, Njara Zafimehy, Joanne Maislin Troy McEachren, Jonathan Glencross et Julian Giacometti) ont expliqué leur modèle d'affaires qui se base sur les impacts sociaux créés. Leur valeur ajoutée est basée sur la mesure de ces impacts réels. Il suffit de faire preuve d'audace et de créativité. Intégrer des solutions encore impensables il y a 5 ans afin d'atteindre des résultats inimaginables hier.

La philanthropie qui était restreinte aux donations et au mot «charité», est aujourd'hui ouverte à beaucoup plus : il n'y a rien de plus excitant que de repenser le mot philanthropie. Nous sommes convaincus que la philanthropie est l'essence-même des affaires et nous sommes persuadés que notre quête prend un sens par ce désir profond de cocréer de nouvelles réalités. L'éducation doit pousser les étudiants sortant des universités non pas à chercher un métier passionnant mais d'utiliser leur passion dans cet objectif.

"The secret of successful hiring is this: look for the people who want to change the world", Marc Benioff CEO Salesforce

Borden Ladner Gervais



Nous sommes très heureux d'annoncer que tous nos stagiaires de la cohorte de septembre 2016 du bureau de Montréal ont reçu des offres d'embauche cette semaine!

Félicitations à Olivia, Alex et Marie-Pier!

Le Mas des Oliviers ...démoli

Il était une fois Le Mas des Oliviers



Etudiants droit civil Université d'Ottawa



Le comité organisateur du colloque annuel de la CADED 2017 vous remercie encore pour votre passage à Ottawa et se fera un plaisir de vivre une prochaine édition avec vous dans quelques mois !



Projects Abroad fête la Journée Mondiale de la Femme

Des missions de volontariat pour l'autonomie des femmes à travers le monde

À l'occasion de la journée Mondiale de la Femme mercredi prochain, Projects Abroad fait un tour de ses missions qui viennent en aide aux femmes à travers le monde.

Dans de nombreuses régions du monde, les femmes sont encore des membres marginalisés de leurs communautés et leurs droits sont souvent bafoués ou inexistantes. Projects Abroad a donc identifié des domaines dans lesquels les volontaires peuvent consacrer leur temps, leur énergie et passion pour aider des femmes à devenir des membres indépendants et autonomes de la société.

« Dans de nombreuses communautés où nous sommes présents, les femmes ont peu de possibilités d'être indépendantes, surtout économiquement et socialement » explique Kristin Rasool, directrice du bureau international de Projects Abroad. « C'est encourageant de voir comment nos projets ont aidé de nombreuses femmes à travers le monde à améliorer leurs conditions de vie, mais il y a encore beaucoup à faire. »

En stage en droit et droits de la personne, les volontaires concentrent leur travail sur les problèmes que rencontrent de nombreuses femmes comme les violences domestiques, le trafic d'êtres humains ou l'exploitation de la main d'œuvre. Les volontaires apportent un vrai soutien et des conseils légaux aux victimes.

Les missions en affaires et micro-finance permettent aux volontaires de travailler directement auprès de femmes ayant une entreprise ou de femmes entre-



Des femmes locales assistent à une présentation sur la Journée Mondiale de la Femme lors de la mission Projects Abroad en droits de la personne en Tanzanie

preneurs. Les volontaires les aident alors à mettre en place et développer leurs plans d'affaires.

De nombreux projets humanitaires permettent aux volontaires de venir en aide à des enfants issus de milieux défavorisés, où ils aident au développement de la petite enfance ou encore à l'amélioration du taux d'alphabétisation. Cela enlève un vrai poids des épaules des mères de ces enfants et leur permet d'avoir plus de temps pour développer une activité permettant d'être autonome et de prendre soin d'elle-même et de leur famille. Sur la mission auprès de réfugiés de Projects Abroad, les volontaires viennent en aide aux étrangers égarés, souvent des femmes avec leurs enfants, pour les aider à s'intégrer dans une nouvelle société.

Ce 8 Mars, des centaines d'anciens et nouveaux volontaires de Projects Abroad fêteront l'impact positif de leurs projets à encourager l'autonomie des femmes à travers le monde. Au fur et à mesure que les efforts pour une plus grande égalité entre les sexes se poursuivent, l'aide de volontaires à travers le monde est nécessaire.

The Latest Findings in Prehistoric Quebec Archeology

Une conférence de Christian Gates-St-Pierre

Le Château Ramezay – Musée et site historique de Montréal et l'association des bénévoles du Château Ramezay vous invitent à leur programme culturel annuel. Cette année, les conférences mettent à l'honneur l'archéologie, en vue du lancement de l'exposition « Lumières sous la ville: un patrimoine archéologique vivant! ». La troisième, présentée le lundi 13 mars 2017 à 14 h en anglais par Christian Gates-St-Pierre, porte sur la présence autochtone sur le territoire québécois pendant la préhistoire.

Bien avant l'arrivée de Cartier, les Autochtones vivaient déjà dans ce qui est aujourd'hui le Québec. Une histoire multimillénaire dont les seules traces sont aujourd'hui des vestiges archéologiques. Le Québec compte en effet plus de 10 000 sites archéologiques, dont la grande majorité sont amérindiens. Plongez dans la préhistoire du Québec avec l'archéologue Christian Gates-St-Pierre, à travers un survol des sites archéologiques découverts à ce jour et des plus récents travaux produits sur la question.

Christian Gates St-Pierre enseigne l'archéologie au Département d'anthropologie de l'Université de Montréal. Spécialiste de l'archéologie des sociétés autochtones du Québec et du Nord-Est américain, il s'intéresse plus particulièrement à l'archéologie

des Iroquoiens, aux technologies osseuses et céramiques, à l'archéologie de l'alimentation, de même qu'à la mise en valeur et à la protection du patrimoine archéologique.



Son Excellence Marc-André Blanchard, ambassadeur et représentant permanent du Canada aux Nations Unies à New York, sera conférencier d'honneur à notre Dîner présidentiel du 13 mai prochain.

Réservez votre place :

https://www.cbapd.org/details_fr.aspx?id=QC_DINER17

Merci à nos partenaires

- McCarthy Tétrault
- Irving Mitchell Kalichman LLP
- Groupe Montpetit
- Mercedes-Benz Canada
- LexisNexis Canada
- Thomson Reuters - Éditions Yvon Blais
- Bombardier

Champion du monde
L'étudiant en droit et
fondeur d'élite
Alex Harvey remporte
le 50km style libre
en Finlande



Photo: NordicFocus

Le palmarès d'Alex Harvey vient de s'enrichir d'un nouveau fait d'armes. Le dimanche 5 mars, à Lahti, en Finlande, le fondeur d'élite québécois et étudiant en droit à l'Université Laval a remporté l'épreuve du 50 kilomètres départ groupé style libre à l'occasion des Championnats du monde de ski de fond. Il a terminé l'épreuve en 1 heure 46 minutes et 28,9 secondes, six dixièmes de seconde devant le Russe Sergey Ustiugov, et 1,4 seconde devant le Finlandais Matti Heikkinen.

À compter du cinquième kilomètre, le Québécois s'est maintenu parmi les meneurs, avant de les devancer au sprint final. À la télévision norvégienne, il a par la suite déclaré qu'il s'agissait de la meilleure course de sa vie. En remportant cette spectaculaire victoire, Harvey devenait le premier Nord-Américain à remporter une médaille à l'épreuve reine du ski de fond.

Élisabeth Pinard nommée Fellow de l'American College of Trial Lawyers



Lavery est heureux d'annoncer qu'Élisabeth Pinard, associée coordonnatrice du groupe du droit de la famille, des personnes et des successions, a reçu le titre de Fellow par l'American College of Trial Lawyers (ACTL) lors

d'une cérémonie d'intronisation qui s'est déroulée le 4 mars 2017.

Fondé en 1950, l'American College of Trial Lawyers regroupe les meilleurs avocats plaidants des États-Unis et du Canada. L'ACTL se consacre à préserver et à améliorer les normes en matière de plaidoirie, d'administration de la justice et de déontologie dans la profession.

André Ryan nommé « Fellow » de l'American College of Trial Lawyers



Nous sommes heureux d'annoncer que notre associé André Ryan a été nommé « Fellow » de l'American College of Trial Lawyers lors de la rencontre annuelle de l'organisation qui a eu lieu en Floride la fin de semaine dernière. Son expérience, son talent et sa renommée dans le domaine du litige ont en effet été salués par son intronisation au sein de cette prestigieuse organisation.

Me Ryan est le deuxième avocat du cabinet à être admis à l'ACTL après Me Michel Décary, qui a notamment été Régent de l'American College of Trial Lawyers de 2006 à 2010. Le Collège compte moins de 75 membres au sein du chapitre québécois et moins de 0,5 % des avocats en litige aux États-Unis et au Canada sont invités à joindre ses rangs.

Célébration de son 80^e anniversaire de naissance

Texte de Pierre-Karl Péladeau et photos de Jacques Nadeau



Bernard Landry ému.

Il y a des dimanches après-midi de pur bonheur et celui d'hier a été l'un de ceux-là. À l'occasion de son 80^e anniversaire de naissance, avec des membres de sa famille, des amis, des collègues et d'ex-collègues, et des compagnons de route, nous avons rendu un hommage à Bernard Landry, l'ancien premier ministre, le professeur d'université, l'économiste, le militant indépendantiste, le passionné, l'humaniste... l'homme.

Au fil des ans, Bernard Landry est toujours resté le même, en politique comme auprès des siens, un homme engagé et loyal. Avec ses idées novatrices, sa verve légendaire, parfois aux accents latins, et son inébranlable conviction pour la cause de sa vie, il a marqué de succès le destin, tant économique, social que culturel, de notre nation.

Et ses réalisations sont nombreuses. De la fondation d'une première association étudiante au Québec, en passant par une campagne de vulgarisation sur les mérites de l'accord de libre-échange Canado-américain ou par la création de la Cité du multimédia au cœur de Montréal, jusqu'à la négociation, de nation à nation, de la Paix des braves, cet

érudit aux deux pieds sur terre a travaillé sans relâche à l'enrichissement collectif des Québécoises et des Québécois. Comme ministre des Finances dans le gouvernement de Lucien Bouchard, Bernard Landry n'a d'ailleurs ménagé aucun effort pour développer notre économie et stimuler la création d'emploi.

Ardent défenseur du maintien des sièges sociaux au Québec, il disait, et croit toujours tout comme moi, que les centres décisionnels sont "de fabuleux générateurs économiques". Alors que le Québec a récemment connu la perte de certains de ses fleurons de l'entrepreneuriat, situation qu'a dénoncée Bernard Landry, il avait salué, au début des années 2000, l'approche concluante faite par la Caisse de dépôt et placement auprès de Québecor afin que Vidéotron reste une propriété québécoise.

Aujourd'hui, que ce soit dans ses salles de cours ou lors d'assemblées publiques, le combattant reste entier. Homme fier et debout, Bernard Landry voyage toujours vers son pays du Québec.



De g.à d., Pierre-Karl Péladeau, Bernard Landry et sa conjointe Chantal Renaud.



Bernard Landry et Gilles Duceppe



Bernard Landry, Lucien Bouchard et Gilles Duceppe plus loin.



Le gouvernement du Québec annonce une série de mesures afin de favoriser la présence de sièges sociaux au Québec



Christian Meighen



Marie-Soleil Landry



Clemens Mayr

Par Marie-Soleil Landry, Clemens Mayr
et Christian Meighen

Le gouvernement du Québec a annoncé un plan pour que l'économie québécoise soit davantage une économie de dirigeants. Le plan inclut la mise en valeur des mesures existantes ainsi qu'un certain nombre de nouvelles mesures fiscales et juridiques visant à favoriser le maintien d'entreprises au Québec et à faciliter le transfert d'entreprises familiales, limitant ainsi le risque de leur vente à des intérêts étrangers. Les principales mesures incluent :

- le report du paiement de l'impôt dans certaines circonstances : la possibilité de reporter le paiement de l'impôt sur le gain en capital réalisé au décès d'un particulier ou au 21^e anniversaire d'une fiducie sur des actions d'une société inscrite en bourse représentant au moins un tiers des votes de la société, si certaines conditions sont rencontrées, notamment pendant la période de report;
- l'élargissement de mesures annoncées lors du discours du budget de mars 2016 applicables à la vente de certaines entreprises : le gouverne-

ment avait annoncé des mesures visant à élargir l'application de certains avantages fiscaux pour y inclure la vente d'entreprises œuvrant dans les secteurs primaires et secondaires à des personnes ayant un lien de dépendance avec le vendeur, alors que ces incitatifs étaient antérieurement limités aux ventes à des personnes sans lien de dépendance avec ce dernier. Le gouvernement propose désormais d'élargir encore davantage ces règles pour inclure à la vente d'entreprises œuvrant dans les secteurs des services et de la construction. De manière très générale, ces avantages incluent la réalisation d'un gain en capital et l'utilisation de l'exonération en capital pouvant atteindre 824 176 \$;

- l'harmonisation de l'imposition des options d'achat d'actions avec le régime fédéral : l'augmentation, dans certaines circonstances, de 25% à 50% du taux de la déduction du revenu provenant des options d'achat d'actions d'entreprises cotées en bourse et ayant une masse salariale au Québec d'au moins 10 millions de dollars avec les mesures fédérales lorsque certaines conditions seront rencontrées, menant ainsi la déduction à un taux équivalent à celui du reste du Canada.
- le régime canadien harmonisé encadrant les offres publiques hostiles : le gouvernement du Québec n'entend pas apporter dans l'immédiat d'autres modifications à la réglementation québécoise encadrant les offres d'achat hostiles qui accorderait une plus grande manœuvre aux conseils d'administration – choisissant donc de ne pas réouvrir, du moins pour le moment, le débat qui a précédé l'adoption du régime canadien harmonisé des offres publiques d'achat publié le 15 janvier 2016 par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) et entré en vigueur le 9 mai 2016. On se souviendra que ce nouveau régime avait été précédé d'un long débat opposant deux courants de pensées : l'Autorité des marchés financiers préconisant une approche s'inspirant du « just say no » de certaines juridictions américaines alors que d'autres membres des ACVM préconisaient un régime qui permet ultimement aux actionnaires de la cible de décider du sort de l'offre

d'achat. Par son annonce, le gouvernement du Québec maintient le statu quo mais ne ferme pas la porte à vouloir éventuellement ouvrir à nouveau ce débat et il sera intéressant de voir les propositions et stratégies qui seront mises de l'avant surtout dans le contexte du débat juridictionnel entourant la proposition du gouvernement fédéral de créer une commission nationale de valeurs mobilières.

- la mise en place du Groupe d'initiative financière : Le plan prévoit aussi la mise en place du Groupe d'initiative financière composé de représentants d'Investissement Québec, des Fonds fiscalisés (Fondation, Fonds de solidarité FTQ et Capital régional coopératif Desjardins), de fonds institutionnels et du secteur financier, qui aura notamment pour mandat de guider le gouvernement dans ses interventions de financement.

Comité consultatif sur les nominations à la magistrature fédérale pour le Québec - Ouest

L'honorable Nicholas P. Kasirer

Désigné par le juge en chef du Québec

L'honorable Louise Mailhot, Ad. E.

Désigné par le Barreau du Québec

Karine Joizil

Désigné par l'Association du Barreau canadien

Lucie Lalonde

Désigné par le ministre de la Justice du Québec

Louis Charette

Désigné par le gouvernement fédéral

Ruth Kovac

Désigné par le gouvernement fédéral

Jean Perras

Désigné par le gouvernement fédéral

Joëlle Boisvert, Grande ambassadrice, inspire l'excellence et invite au dépassement

En cette journée internationale des femmes, l'Université de Sherbrooke tient à souligner la grande contribution des femmes de la communauté universitaire et qui constituent une source d'influence pour celles qui veulent faire la différence. Parmi elles : Joëlle Boisvert, une diplômée modèle qui inspire l'excellence et invite au dépassement. Authentique, engagée, déterminée : des termes qui l'incarnent à merveille. Ses amies la définissent comme une « féministe en action plutôt qu'en parole ». Le 1er juin prochain, Joëlle Boisvert recevra le titre de Grande ambassadrice lors du Gala du rayonnement de l'Université de Sherbrooke.

Diplômée de la Faculté de droit, Joëlle Boisvert est la première femme nommée à la tête du prestigieux cabinet d'avocats Gowling WLG, division du Québec. Elle est aussi membre de l'équipe de direction de cette institution à l'échelle du Canada. Il s'agit d'un fait d'armes dont Mme Boisvert est particulièrement fière, car elle croit fermement à l'avancement des femmes et de leur leadership dans toutes les sphères d'activités professionnelles.

Elle est résolument convaincue que la présence des femmes permet de diversifier les approches et d'augmenter la valeur ajoutée au sein des équipes de direction.

Faire évoluer les milieux

Joëlle Boisvert est la première femme nommée à la tête du prestigieux cabinet d'avocats Gowling WLG, division du Québec. Elle est aussi membre de l'équipe de direction de cette institution à l'échelle du Canada.



Joëlle Boisvert a toujours cru qu'il était fondamental de s'engager pour faire évoluer son milieu. Son parcours en témoigne. Durant ses études à la Faculté de droit, elle a été membre active de l'association étudiante facultaire et présidente de classe.



Joëlle Boisvert est la première femme nommée à la tête du prestigieux cabinet d'avocats *Gowling WLG*, division du Québec. Elle est aussi membre de l'équipe de direction de cette institution à l'échelle du Canada.

Une fois diplômée, c'est au sein de l'Association du Jeune Barreau de Montréal qu'elle a fait une différence. Comme jeune avocate, elle a participé à l'organisation de sessions d'information juridique dans les centres pour femmes violentées. Par la suite, elle s'est engagée au Barreau de Montréal, car elle souhaitait participer à la vie professionnelle montréalaise et mieux comprendre la réalité de tous les avocats, non seulement de ceux exerçant en grand cabinet.

En 2015, Joëlle Boisvert figurait dans le Top 100 des Canadiennes les plus influentes par le Réseau des femmes exécutives (WXN).

Durant plus de sept ans, elle a siégé au conseil d'administration de l'École du Barreau de Montréal. En plus de lui apporter une meilleure compréhension des besoins des avocats des prochaines générations, cette expérience lui a permis de demeurer informée de la réalité des nouveaux avocats et d'avoir une meilleure écoute sur les besoins de la relève.

Avocate chevronnée en litige commercial

Avocate plaidante chevronnée en litige commercial reconnue à l'échelle canadienne, Joëlle Boisvert représente d'importantes sociétés nationales et internationales dans le cadre de tous types de différends complexes. Elle agit également à titre de responsable de la relation client pour d'importants clients.

Au cours de sa carrière de plus de 25 ans, Joëlle Boisvert a développé une vaste expertise en matière de recours collectifs et de litiges en droit commercial et immobilier. Elle

possède également une riche expérience en arbitrage à l'échelle nationale et internationale ainsi qu'en médiation.

Équilibre professionnel et personnel

Contrairement à ce que nous pourrions penser, pour Joëlle Boisvert, il n'y a pas que le travail dans la vie! Elle s'est toujours efforcée de maintenir un équilibre entre le travail, l'engagement social, les loisirs et, en priorité, la vie de famille. Elle est bien vivante, cette vie familiale, avec une famille recomposée de quatre enfants.

Pour le futur, Joëlle Boisvert souhaite continuer d'inspirer la relève. Celle qui trouve que les femmes n'ont pas assez de modèles veut démontrer à la relève féminine qu'il est possible d'avoir une vie familiale et personnelle saine tout en menant une carrière de haut niveau et particulièrement exigeante.

Définitivement, Joëlle Boisvert trace la voie pour les générations futures. Ce sera un honneur pour l'Université de Sherbrooke de souligner son parcours et d'en faire la Grande ambassadrice 2017. À suivre le 1er juin prochain au Gala du rayonnement!

Étant très engagée dans la cause de l'avancement professionnel des femmes, nous avons demandé à Joëlle Boisvert ce qu'évoquait pour elle la Journée internationale des femmes.

« Je dirais que cette journée évoque un mélange de fierté et d'espoir. De fierté d'abord, puisque lorsque je regarde le chemin parcouru pour les femmes, que ce soit en politique, dans le milieu des affaires, et dans mon milieu en particulier, soit celui des grands cabinets d'avocats, les femmes peuvent être fières du chemin parcouru. Nous n'avons pas encore la parité hommes-femmes dans ces milieux, mais les choses changent, et c'est tant mieux. D'ailleurs, plusieurs études confirment que le leadership féminin fait une différence positive dans la profitabilité des entreprises, leur efficacité et leur performance. Cette journée évoque aussi pour moi l'espoir, qu'avec le temps, il ne soit plus nécessaire de souligner « la Journée internationale des femmes », qu'il soit bien ancré dans notre société, au Canada, mais aussi ailleurs dans le monde, que les femmes ont une force déterminante et qu'elles ont droit à la même place que les hommes dans toutes les sphères de la vie, et que cela devienne simplement naturel. D'ici là cependant, les femmes doivent continuer à prendre leur place et à s'affirmer avec de plus en plus d'assurance. »

Plaintes au Conseil de la magistrature contre les juges visés par le reportage d'Enquête sur KPMG

Le reportage de Philippe-Vincent Fois - Radio-Canada

Les juges Eugene Rossiter et Randall Boccock, de la Cour canadienne de l'impôt, et Denis Pelletier, de la Cour d'appel fédérale, sont visés par des plaintes déposées au Conseil canadien de la magistrature dans la foulée du plus récent reportage d'Enquête sur un stratagème fiscal douteux mis en place par le cabinet comptable KPMG. Le juge Boccock est cependant le seul des trois qui gère une cause impliquant des clients de KPMG.

« Dans les trois cas, il y aura un examen du Conseil sur les allégations ou la possibilité d'inconduite de la part de ces juges », a indiqué mardi le directeur général du Conseil, Norman Sabourin, lors d'une entrevue accordée à l'émission Isabelle Richer.

Enquête a révélé que les juges Pelletier et Boccock se sont rendus à une conférence de l'Association de fiscalité internationale à Madrid et qu'ils ont participé à des activités sociales payées par KPMG et le cabinet d'avocat Dentons, qui a fourni à KPMG un avis juridique pour valider le stratagème de l'Île de Man. Le juge Boccock avait pourtant une cause pendante avec des clients de KPMG pour fraude fiscale.

Le juge en chef de la Cour de l'impôt, Eugene Rossiter, loin de les réprimander, a plutôt encouragé leur comportement. Lors d'une conférence sur la fiscalité à Calgary, en novembre dernier, il a dit qu'il allait lui-même continuer à assister à des réceptions. « Nous mangerons de la pizza. Nous boirons du vin, et nous en boirons beaucoup », a-t-il déclaré à un auditoire de fiscalistes, qui l'a chaudement applaudi.

« Je peux vous dire qu'après que j'ai vu les reportages à Radio-Canada, j'ai décidé d'instituer une plainte – comme il est de mon devoir, en vertu de nos procédures – contre le juge en chef Rossiter et le juge Boccock », a indiqué M. Sabourin.

Les allégations, évidemment, ne sont pas prouvées. Il s'agit pour nous de mettre la lumière sur ces faits-là et de vérifier à quel point il pourrait y avoir un fondement à une allégation d'inconduite.

Norman Sabourin

Il a confirmé par la suite que le Conseil a aussi « reçu une plainte à l'égard du juge Pelletier », sans donner plus de détails, et que ce dernier fera lui aussi l'objet d'un examen. Cela signifie concrètement qu'un membre du comité du Conseil sur la conduite des juges va se pencher sur les plaintes en interrogeant les juges visés et en recueillant de l'information pertinente, afin de déterminer s'il y a matière à poursuivre les démarches. La plainte pourrait être jugée sans fondement ou insuffisamment sérieuse pour aller de l'avant; elle pourrait aussi être remise à un comité d'examen pour une étude plus approfondie. Cette étude pourrait déboucher sur une enquête formelle.

Selon M. Sabourin, il est « important » pour le Conseil de faire la lumière lorsque le public est préoccupé par les comportements d'un juge.

« Ici, on a entendu des gens dans les reportages de Radio-Canada qui disaient qu'il pourrait y avoir matière à conflit d'intérêts », a-t-il souligné, en référence aux experts en fiscalité Marwah Rizqy et André Lareau...



Connaissez-vous les leaders en juricomptabilité?

Ne faites pas courir de risques à vos clients. Faites appel à l'un des plus grands services de juricomptabilité au Québec.

Grâce à ses professionnels chevronnés, EY peut vous aider à mener rapidement et efficacement des enquêtes et des évaluations de préjudices économiques, à réunir et à analyser des preuves électroniques, ou à effectuer toute autre mission complexe de juricomptabilité.

Pour en savoir plus, communiquez avec nos leaders ou visitez-nous à ey.com/ca/fr.

André Lepage, FCPA, FCA,
CA•EJC, CFF, CFE
Premier vice-président,
Leader du Québec
andre.lepage@ca.ey.com
514 879 3535

Denis Chalifour, CPA,
CA•EJC, CFE
Associé délégué
denis.chalifour@ca.ey.com
514 874 4627



Travailler ensemble
pour un monde meilleur



Solutions d'assurances et de placements pour les **juristes**, leurs **familles** et les **employés**.
Voilà notre unique raison d'être!

Vous êtes notre seul centre d'intérêt, vous offrant l'accès à des services financiers conçus exclusivement pour la communauté juridique. Comme organisation à but non lucratif, notre succès se mesure par la satisfaction de nos clients, plutôt que les dollars.

Laissez-nous vous aider à :

- ✓ Affronter les aléas de la vie.
- ✓ Solidifier et protéger vos acquis.
- ✓ Examiner vos besoins d'assurance.

Contactez votre conseiller indépendant autorisé de l'AABC au Québec:

Coaching Financier **Trek**

Tél: 514-334-8707 (1-877)

Visitez : assurancebarreau.com



AABC

L'ASSOCIATION D'ASSURANCES DU BARREAU CANADIEN